

# Certificat de Qualification Professionnelle

## Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle

**CQP**  
**AESA**  
Toulouse



### PRÉROGATIVES

Le CQP AESA est le premier échelon de la formation professionnelle en escalade. Il permet à ses titulaires d'encadrer contre rémunération, des activités d'escalades sur structures artificielles, tous publics, de la découverte de l'activité jusqu'au premiers niveaux de compétition.

### PRÉ-REQUIS

La formation est ouverte aux personnes :

- Majeures
- Titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Disposant d'un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement de l'activité da-tant de moins de 3 mois
- Justifiant d'une expérience d'encadrement en escalade d'une durée de 75h (dont 50H d'expérience d'encadrement en escalade de difficulté obligatoire) datant de moins de 3 ans.
- Et attestant d'un niveau technique.

### TEST TECHNIQUE

Réalisation flash de 2 voies sur 3 proposées de niveau 6b, et d'un bloc sur 3 proposés de niveau 5c.

Coût : **80€**

Dates : Voir site

### SÉLECTION ET POSITIONNEMENT

Cette sélection a pour but de limiter la session à un effectif raisonnable. Le jury se prononcera suite à l'étude du dossier d'inscription du candidat. Le positionnement vise à informer les stagiaires sur l'organisation de la formation et se prononcer sur d'éventuels allègements.

### LA FORMATION

Elle se déroule en alternance sur une durée totale de 266h sur 6 mois : 161 heures en centre de formation et 105 heures en structure d'accueil.

### COÛT DE LA FORMATION

Coût total sans allègement : **2576 €**

## FINANCEMENT

Prise en charge possible selon votre statut :

- Pour les salariés via votre employeur
- Pour les demandeurs d'emplois via la mission locale, pôle emploi, la région...

Vous avez toujours la possibilité de vous adresser à votre structure d'accueil (club, salle privée, comité territorial, etc...).

## BLOCS DE COMPÉTENCES

- **BLOC 1** : Accueil des publics avant, pendant et après la séance.

- **BLOC 2** : Encadrement de séance d'escalade dans les disciplines bloc, difficulté et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et en s'appuyant sur les références fédérales.

- **BLOC 3** : Dynamisation du groupe dans et autour de l'activité.

- **BLOC 4** : Intégration de l'activité de l'animateur dans le fonctionnement de la structure.

## DISPENSES

Le passeport bleu datant de moins de 5 ans dispense du test technique.

L'initiateur escalade à jour de sa formation continue permet de valider l'UC 1. Le moniteur d'escalade sportive valide la VEP MSP, l'UC 1 et l'UC 4

## CONTACT ET INSCRIPTION

Service Formation

[formation@occitanie.ffme.fr](mailto:formation@occitanie.ffme.fr)

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Plus d'information sur notre site :

<http://occitanie.ffme.fr/>

